

TOULON, le 17 JUIL. 2015

Affaire suivie par :
Christel DONNAT
DGRTFAM - SAI
☎ : 04 83 95 67 74
Fax : 04 83 95 78 99



Monsieur le Préfet de Région
DREAL PACA
Service Biodiversité, Eau et Paysages
Unité Sites, Paysages, Impacts
Pôle évaluation environnementale des projets
CS80065 Le Tholonet
13182 Aix-en-Provence Cedex

N/Réf. : CD/FRS n° 2015-130

Objet : RD 43/40 – Communes de Cuers
Aménagement du carrefour giratoire de la Foux

P. J. : Formulaire de demande d'examen au cas par cas

Monsieur le Préfet de Région,

Conformément à l'article R 122-3 du Code de l'Environnement, vous trouverez ci-joint, pour instruction, le formulaire de « demande d'examen au cas par cas », relatif au projet de réalisation d'un giratoire au carrefour entre la RD 43 et la RD 40, dit « carrefour de la Foux », sur la commune de Cuers.

J'attire votre attention sur le fait que ce document vous a déjà été transmis le 3 avril dernier.

Vous remerciant pour votre diligence,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Région, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur des Routes,



R. FERAUD